

مباريات توظيف أساتذة التعليم العالي مساعدين الخاصة بالموظفين حاملي الدكتوراه برسم سنة 2016
Concours de recrutement des Professeurs d'Enseignements Supérieurs Assistants
réservés aux Fonctionnaires titulaires d'un doctorat au titre de l'année 2016
Université Ibnou Zohr -Agadir

Etablissement	Adresse	Spécialité	Nombre de Postes
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales -- Aït Melloul --	Route Nationale N°: 10, Azrou -- Aït Melloul --	الاقتصاد و التدبير	03
		الرياضيات	02
NB: La date du concours est le 30/11/2016 **** Le dernier délai de dépôt des dossiers de candidatures avant le: 16/11/2016			

Etablissement	Adresse	Spécialité	Nombre de Postes
Université Ibnou Zohr Agadir	B.P: 32/S C.P:80000 -- Agadir --	اللغة الانجليزية	01
		الجغرافيا	01
		البيولوجيا	01
NB: La date du concours est le 30/11/2016 **** Le dernier délai de dépôt des dossiers de candidatures avant le: 16/11/2016			

Etablissement	Adresse	Spécialité	Nombre de Postes
Faculté Polidiscilpinaire -- Taroudant --	Hay Al Mohammadi (Lstah) B.P: 271 C.P:83000 -- Taroudant --	Chimie Appliquée	01
		الاقتصاد و التدبير	02
		البيولوجيا	01
NB: La date du concours est le 30/11/2016 **** Le dernier délai de dépôt des dossiers de candidatures avant le: 16/11/2016			



Le dossier de candidature doit être constitué de :

- Une demande adressée au chef de l'établissement universitaire;
- Une autorisation officielle de participation au concours;
- Deux (02) copies légalisées de la carte d'identité nationale;
- Deux (02) extraits d'acte de naissance récents;
- Cinq (05) exemplaires des diplômes obtenus (baccalauréat, licence, master...etc) certifiés conformes aux originaux;
- Cinq (05) exemplaires de la thèse de doctorat;
- Cinq (05) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes, Monographies...);
- Une copie (01) de l'arrêté d'équivalence pour les diplômes étrangers;
- Attestation d'exercice récente.

NB1: Tout dossier incomplet sera rejeté.

NB2: Postes réservés uniquement aux fonctionnaires.

NB3: tout document administratif ne doit pas dépasser 3 mois.